



Arrêté de délégation

Madame Julia GARNIER

Conseillère Municipale Déléguée

Arrêté n° 2026/042

Le Maire de la commune de CHERENG ,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18 ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 27 Mars 2026 procédant à la nomination des Conseillers Municipaux Délégués ;

ARRETE

:

Article 1er : Madame Julia GARNIER est déléguée pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité en notre lieu et place et concurremment avec Nous :

- Les fonctions de Conseillère Municipale Déléguée à la « **Culture** »

Article 2 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié et notifié à l'intéressée.

Article 3 : Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Nord
- Monsieur le Comptable de la Collectivité

A Chérens, le 31 Mars 2026



Le Maire,

P. ZOUTE

Notifié le :
Signature